

AR

AUGUSTIN RUINARD Académie

Bien Gérer ses Déclarations Sociales (Réf. PRD)

Objectifs et contexte de la formation

Cette formation permet de comprendre les obligations sociales auxquelles une entreprise est soumise et d'apprendre à s'y conformer pour éviter tout contentieux. Vous maîtriserez le fonctionnement des différents bordereaux sociaux et leurs déclarations.

Compétences attestées

- Détermination des Charges Sociales :
 - Calculer les charges sociales sur les salaires.
 - Comprendre les différents types de cotisations (sécurité sociale, AGS, chômage, retraite).
- Régime Social et Fiscal des Éléments de Salaire :
 - Gérer les indemnités de rupture, avantages en nature, remboursements de frais.
 - Déterminer les bases de cotisation.
- Bases de Cotisation :
 - Déterminer les assiettes de cotisations et les plafonds.
 - Calculer les allègements de charges.
- Déclarations Sociales :
 - Élaborer les déclarations sociales (DSN, DSN EDI).
 - Connaître les exigences légales et les dates d'exigibilité.
- Déclarations Annuelles :
 - Préparer la DADS-U.
 - Gérer les déclarations relatives à la taxe d'apprentissage, handicapés, CSG et RDS.
- Procédure de Contrôle URSSAF :
 - Anticiper un contrôle social.
 - Connaître les recours possibles en cas de contentieux.

Types d'emplois accessibles

- Membres des services paie
- Comptables uniques de PME
- Chefs d'entreprise souhaitant superviser les déclarations sociales

Secteurs d'activité

- Entreprises de toutes tailles
- Cabinets comptables
- Administrations publiques

Programme de la formation

Détermination des Charges Sociales

- Types de cotisations (sécurité sociale, AGS, chômage, retraite).
- **Travaux pratiques** : Déterminer le salaire brut, les organismes sociaux et les dates de déclarations.

Régime Social et Fiscal des Éléments de Salaire

- Indemnités de rupture, avantages en nature, remboursement de frais.
- **Travaux pratiques** : Déterminer les bases de cotisations.

Bases de Cotisation

- Assiettes de cotisations et plafonds.
- **Travaux pratiques** : Déterminer l'assiette de cotisation.

Allègements de Charges

- Loi TEPA, ACRE, réduction Fillon.
- **Travaux pratiques** : Déterminer le montant de la réduction Fillon.

Déclarations Sociales

- Exigences légales et dates d'exigibilité.
- **Travaux pratiques** : Élaboration des déclarations URSSAF.

Déclarations Annuelles

- DADS-U, délais de dépôt, abattements pour frais professionnels.
- **Travaux pratiques** : Simulation d'un contrôle social.

Procédure de Contrôle URSSAF

- Anticipation, rescrit social, déroulement du contrôle, recours.
- **Travaux pratiques** : Rédiger une contestation.

Rythme de la formation

En Formation Initiale

La formation se déroule sur 21 heures, principalement en cours théoriques et pratiques. Un parcours personnalisé peut être envisagé, entraînant des ajustements du volume horaire total.

En Alternance

La formation en alternance comprend 21 heures, réparties entre le centre de formation et l'entreprise.

Tarifs de la formation

En Alternance

Le coût de la formation est généralement pris en charge par l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, sans frais pour l'étudiant.

En Initiale

Coût de la formation : 1950 € HT



augustinruinardacademie.com



+33 (0) 1 60 79 08 37



contact@augustinruinardgroupe.com



64 Allée des Champs Elysées, 91080 Evry

Siret : RCS 949 493 183

TVA : FR65949493183

Certifications Qualiopi :
L. 6313-1-1 & L. 6313-1-2

NDA : 11756715375

APE : 8559B